

# Réouverture du groupe scolaire de La Réole

## Organisation pédagogique et sanitaire

### Date de la réouverture de l'école

Le groupe scolaire accueillera les élèves de **CP, de CM2 et d'ULIS à partir du **jeudi 14 mai****  
Cette décision a été prise par la mairie, avec approbation des deux directrices des écoles de La Réole, afin que les conditions d'accueil soit parfaitement conformes au protocole sanitaire de réouverture des écoles.

### Date de la rentrée pour les autres niveaux

La rentrée pour les CE1, CE2 et CM1 aura lieu le lundi 25 mai.

### Nombre d'enfants accueillis

Il est difficile de préciser ce nombre à l'heure actuelle car toutes les familles n'ont pas répondu à l'enquête organisée en fin de semaine dernière par la mairie.

Si vous avez répondu que votre enfant reprendrait l'école, nous en avons été informés.

**Merci d'avance de bien vouloir avertir l'école la semaine précédente si :**

- Vous étiez encore indécis et vous avez maintenant choisi qu'il reprendrait l'école
- Vous aviez marqué que votre enfant reprendrait l'école mais vous avez changé d'avis
- Vous aviez marqué que votre enfant ne reprendrait pas l'école mais vous avez changé d'avis

Rappel des numéros : Blaise Charlut : 05 56 61 02 88 - Marcel Grillon : 05 56 61 00 42

Remarque : Si vous avez opté pour un retour à l'école de votre enfant, il est très recommandé que celui-ci ait une fréquentation scolaire régulière.

### Horaires

Afin de limiter l'afflux des familles aux abords de l'école, les temps de rentrées et de sorties seront organisés de manière échelonnée : 4 créneaux horaires d'arrivée et de sortie dans chaque annexe.

#### **Marcel Grillon :**

1<sup>er</sup> groupe : Arrivée à 8h15, départ à 11h15 - Arrivée à 13h30, départ à 16h

2<sup>ème</sup> groupe : Arrivée à 8h25, départ à 11h25 - Arrivée à 13h40, départ à 16h10

3<sup>ème</sup> groupe : Arrivée à 8h35, départ à 11h35 - Arrivée à 13h50, départ à 16h20

4<sup>ème</sup> groupe : Arrivée à 8h45, départ à 11h45 - Arrivée à 14h, départ à 16h30

Pendant les deux premières semaines, les élèves rentreront par classe de CM2.

1<sup>er</sup> groupe : CM2 de Mme Barthélémy

2<sup>ème</sup> groupe : CM2 de Mme Petrou

3<sup>ème</sup> groupe : CM2 de Mme Jean

4<sup>ème</sup> groupe : CM2 de Mme Vimbouly

Les élèves de la classe ULIS pourront entrer à l'heure de leur choix.

Le périscolaire se fera dans la salle BCD. Les horaires ne sont pas modifiés. Les élèves s'y rendront en passant par le parking de la cantine (entrée par le porche Rue des Menuts).

#### **Blaise Charlut :**

1<sup>er</sup> groupe : Arrivée à 8h20, départ à 11h20 - Arrivée à 13h35, départ à 16h05

2<sup>ème</sup> groupe : Arrivée à 8h30, départ à 11h30 - Arrivée à 13h45, départ à 16h15

3<sup>ème</sup> groupe : Arrivée à 8h40, départ à 11h40 - Arrivée à 13h55, départ à 16h25

4<sup>ème</sup> groupe : Arrivée à 8h50, départ à 11h50 - Arrivée à 14h05, départ à 16h35

Pendant les deux premières semaines, les élèves rentreront par classe de CP.

1<sup>er</sup> groupe : CP de Mme Girard

2<sup>ème</sup> groupe : CP de Mme Payen  
3<sup>ème</sup> groupe : CM2 de Mme Travé  
4<sup>ème</sup> groupe : /

Le périscolaire sera dans la salle habituelle. Les horaires ne sont pas modifiés.

Pour la rentrée de tous les niveaux le 25 mai, un nouveau courrier vous sera envoyé dans la semaine du 18 mai afin que vous sachiez dans quel groupe est inclus votre enfant et ainsi connaître les horaires de sa présence à l'école.

### **Cantine et pause méridienne**

Un service de cantine sera proposé entre le 14 mai et le 19 mai (pas d'école le jeudi 21 et le vendredi 22 mai : Pont de l'Ascension).

Pour les élèves rentrant chez eux prendre leur repas, les horaires de retour à l'école l'après-midi ont été marqués dans le paragraphe précédent.

Rentrée du 25 mai : La mairie n'est pas encore en mesure de préciser les conditions d'organisation de la cantine. Une information vous sera donnée à ce sujet dès que possible.

### **Accès à l'école**

**Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école.** Les élèves seront accueillis au portail par un agent municipal.

Ils seront ensuite pris en charge dans le hall de chaque annexe par un enseignant qui les orientera dans leur salle de classe.

Chaque enseignant accueillera donc directement ses élèves dans sa salle.

Accès à Blaise Charlut : La rue Jules Ferry sera partagée en deux afin que la circulation à pied se fasse dans un sens unique, que l'on arrive du bas ou du haut de cette rue.

Accès à Marcel Grillon : Un seul point d'accès par le portail « du bas » : Il est demandé aux parents de respecter les règles de distanciation sociale (1 mètre minimum) en attendant que le portail soit ouvert.

### **Organisation pédagogique**

**Votre enfant ne sera pas forcément affecté dans un groupe d'élèves avec son enseignant habituel** car une partie de l'équipe enseignante continuera de télétravailler pour assurer la continuité pédagogique des familles ayant fait le choix de garder leur enfant à la maison.

Les groupes d'élèves seront de 15 élèves au maximum.

Les élèves accompagnés d'une AESH continueront à être accompagnés par celle-ci si elle peut reprendre son poste en présentiel.

Dans le cas contraire, une autre AESH assurera cette tâche.

### **Mise en œuvre des conditions de sécurité sanitaire**

Il est possible pour chacun de prendre connaissance sur internet du Protocole sanitaire (Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles)

Lien : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

**Les familles qui choisissent de remettre leur enfant à l'école ont un rôle actif dans ce protocole :**

- Rappeler à leur enfant les gestes barrières à respecter
- Lui fournir des mouchoirs en papier jetables
- Le préparer à leur retour à l'école : Ils ne retrouveront pas l'école telle qu'il la connaissait avant le confinement : les adultes porteront un masque et/ou une visière, ce

ne seront pas ceux auxquels ils sont habitués ni forcément leur classe habituelle. Il ne pourra pas toucher les camarades, ni partager les jeux. Dans la cour de l'école, on ne pourra avoir accès aux jeux extérieurs et collectifs.

Les familles s'engagent expressément à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

En cas de suspicion pendant le temps scolaire, l'enfant sera immédiatement isolé, muni d'un masque pédiatrique et les parents appelés sans délai pour qu'ils viennent le chercher.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

N° de la plateforme Covid-19 : 0 800 130 000

N° du médecin scolaire : 05 56 49 43 95 ([cmscol.begles@ac-bordeaux.fr](mailto:cmscol.begles@ac-bordeaux.fr))

Les locaux scolaires et la cantine seront désinfectés en profondeur avant la rentrée en respectant strictement les consignes énoncées dans le protocole sanitaire.

A partir du 14 mai, dans chaque salle occupée par les élèves, il sera procédé à une désinfection des bureaux, des poignées de portes, des chaises et des surfaces habituellement touchées par les élèves deux fois par jour : pendant la pause méridienne et le matin avant l'arrivée des enfants.

Il en sera de même pour les sanitaires et les points d'eau.

Les enseignants disposeront de lingettes désinfectantes si une désinfection est nécessaire avant le passage des agents municipaux chargés de cette tâche.

Lavage des mains : Les enfants se laveront les mains (eau et savon) avant toute rentrée en classe, avant tout retour au domicile, avant et après chaque récréation, avant et après chaque passage aux toilettes, après s'être mouchés.

L'utilisation de gel hydro-alcoolique n'est pas autorisée pour de jeunes enfants.

Jeux : L'utilisation des jeux collectifs et de la structure extérieure (toboggan) est interdite. Amener un jeu personnel est aussi interdit.

#### Matériel scolaire

Aucun petit matériel scolaire ne sera ramené à la maison (crayons, stylos, gommes, ...).

Chaque enfant n'utilisera que son propre contenu de la trousse. En cas de petit matériel manquant, celui-ci sera fourni par l'école.

### **Rendez-vous**

Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans la cour.

S'ils désirent un rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant, il faudra d'abord privilégier la voie téléphonique. La directrice servira de relais pour choisir un horaire convenant à la famille et à l'enseignant.

Si une rencontre s'avère nécessaire, elle ne pourra se faire qu'après le départ des élèves et en respectant les gestes barrière.

Les rendez-vous avec la directrice seront organisés de la même manière.

Pour les inscriptions des futurs élèves de CP, celles-ci se feront sur rendez-vous. Un courrier sera adressé sur ce point en temps voulu.